



Le rôle du secteur privé dans l'initiative REDD+ : Argumentaire en faveur de l'engagement et options d'intervention

Auteurs: Iain Henderson^a, Jacinto Coello^a, Remco Fischer^a, Ivo Mulder^a, Tim Christophersen^b

Messages clés

- Le secteur privé est une source de mise en œuvre, d'innovation et d'investissement; c'est également une partie prenante essentielle de l'initiative REDD+1. Le champ de son engagement doit impérativement être élargi de sorte à pouvoir ralentir, arrêter et inverser le processus de perte de la couverture forestière.
- Deux principaux groupes du secteur privé s'inscrivent dans le contexte de la REDD+: a) ceux qui se consacrent à produire des réductions d'émissions certifiées (REC –en anglais VER - Verified Emission Reductions) et b) ceux qui sont impliqués dans les chaînes d'approvisionnement de produits de base à haut risque pour la forêt.
- Aucune stratégie tant au niveau de l'offre que de la demande n'offre une solution miracle. Les interventions doivent se faire en commun et se renforcer mutuellement si l'on veut obtenir les résultats escomptés.
- Les formes d'engagement sont réparties en quatre catégories, à savoir: incitations, instruments d'atténuation des risques, instauration d'un minimum de critères et conditions propices.
- Le Programme ONU-REDD peut aider les pays partenaires à solliciter l'engagement du secteur privé en rassemblant, dynamisant et partageant les expériences acquises et les enseignements tirés.

Introduction

La présente note d'information a pour vocation d'encourager les planificateurs et praticiens du secteur public aspirant à la REDD+¹ à convaincre et à mobiliser le secteur privé à travers toute une pléthore d'éventuelles interventions. Elle identifie les divers acteurs clés du secteur privé, tout en soulignant leur rôle éventuel, dans le contexte de la REDD+. Elle plaide en faveur d'un engagement plus profond et envisage la possibilité d'un certain nombre d'interventions susceptibles d'altérer l'incidence que peut avoir le secteur privé

sur l'utilisation des terres. Il fait également état des différentes formules de soutien que le Programme ONU-REDD est en mesure de fournir aux pays. Cette note se termine sur une série d'études de cas qui examine les avantages que peut présenter le recours à des intermédiaires financiers pour ralentir, arrêter et inverser le processus de perte de la couverture forestière² et la dégradation des forêts.

Il ne fait aucun doute que tous les moyens mis en place pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts ne peuvent qu'apporter des bénéfices en termes de subsistance, de climat et de

^aPNUE-IF

^bPNUE

biodiversité. Les avancées économiques et le bien-être des individus sont tributaires d'écosystèmes forestiers sains, car ils fournissent abris, aliments, emplois, médicaments, eau, régulation climatique et énergie à plus d'un milliard de personnes³.

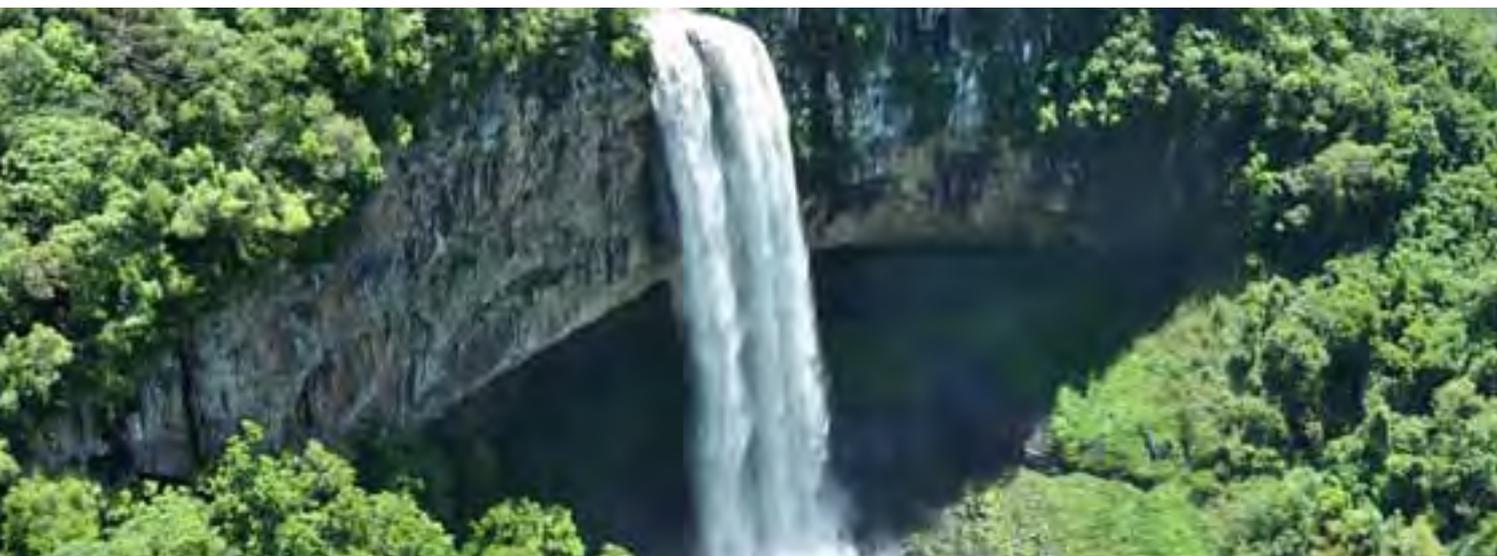
Malgré l'extraordinaire valeur que représentent les forêts sur pied⁴, et en dépit de signes témoignant d'un recul des taux de déforestation, les zones boisées continuent à disparaître⁵ partout dans le monde. Les activités forestières sont avant tout des activités d'extraction, impliquant la plupart du temps une conversion en d'autres formes d'exploitation des terres. Dans toutes les régions du monde, les niveaux d'investissement dans la gestion durable des forêts sont faibles; or, ce schéma est intrinsèquement insoutenable car il menace quatre des neuf « frontières planétaires » qui sont les conditions à ne pas franchir et que l'homme doit respecter et contrôler pour que la civilisation humaine⁶ puisse continuer à fonctionner favorablement: le changement climatique, la consommation d'eau douce au niveau mondial, le changement des système d'administration des terres et la biodiversité. La piste actuelle de progression du développement va aussi à l'encontre de toute logique économique sur de longs laps de temps et sur une grande échelle: selon les estimations, la moyenne des avantages calculés issus de la réduction de moitié de la déforestation est trois fois supérieure à la moyenne des coûts⁷. La REDD+ est un mécanisme qui a le pouvoir d'aider la société à quitter la piste de développement insoutenable⁸, tout en allégeant la pression exercée sur les frontières planétaires. De plus, elle offre une ouverture vers une économie verte et la possibilité d'assortir les choix du développement pris au plan national aux principaux objectifs que sont le climat mondial et la biodiversité⁹.

Pour que les ouvertures présentées par la REDD+ puissent se concrétiser, il est impératif de faire appel au secteur privé. Dans leur capacité de concepteurs, de promoteurs, d'opérateurs et de facilitateurs des initiatives « Protégeons nos forêts » à des échelles différentes, les acteurs du secteur privé ont un rôle fondamental à jouer. Cela dit, et bien qu'ils soient des agents de changement importants, leur engagement auprès du secteur privé sur la question de la REDD+ est resté jusqu'à présent plutôt limité. En fait, ce défaut d'implication est dû à plusieurs facteurs, notamment au rythme lent des négociations réalisées au titre de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) au sujet de la REDD+, auquel s'ajoute l'incertitude qu'elles soulèvent ; aux risques politiques, économiques et financiers associés à cette incertitude et à un manque d'entendement commun de ce que représente en réalité la REDD+ et des moyens les plus efficaces à utiliser pour ralentir, arrêter et inverser le processus de perte de la couverture forestière¹⁰.

1. Le secteur privé – de quoi s'agit-il?

Les acteurs du secteur privé proviennent de domaines fort variés: l'on comprend donc que faire une généralisation réaliste à leur sujet et conceptualiser le secteur privé dans son ensemble demandent une certaine réflexion. Les Nations Unies définissent le secteur privé comme un monde d'entreprises commerciales, individuelles et à but lucratif, d'associations et de coalitions d'entreprises ainsi que de fondations d'entreprises à vocation philanthropique.¹¹ D'un point de vue dimensionnel, le secteur privé comprend aussi bien un seul individu que des multinationales employant des millions de personnes. Sous l'angle de la motivation, le prisme du secteur privé est étendu, allant de ceux qui mènent des activités de subsistance





aux entreprises avant tout orientées vers le profit. Il est constitué des secteurs formel et informel¹², d'entreprises étrangères et nationales, et comprend un certain nombre d'acteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de valeur.

Compte tenu de cette diversité, il est essentiel de situer au sein du secteur privé les groupes à lier à la REDD+. En fait, les deux importants groupes du secteur privé sont ceux qui sont engagés dans la production et dans la vente de REC et ceux qui polarisent leurs efforts sur les facteurs de déforestation et de dégradation¹³.

- Le premier groupe rassemble des acteurs engagés dans la production et la vente de REC, qu'ils peuvent vendre à des parties intéressées qui, eux-mêmes, les achètent volontairement ou sous la pression d'obligations réglementaires. Parmi les acteurs de ce groupe, on y trouve des promoteurs de projets, des prestataires de services techniques, des financiers et des acheteurs de REC. En 2011, les transactions recensées de REC se sont en tout chiffrées à 237 millions d'USD pour une réduction de 26 MtCO₂e¹⁴. Ces REC proviennent d'une variété de projets et de programmes de boisement et de reboisement (Mécanisme pour un développement propre A/R), d'action en faveur de la REDD+, et de gestion forestière et agro-forestière améliorée.
- La seconde catégorie regroupe des acteurs du secteur privé qui polarisent leurs efforts sur les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts¹⁵, dont le plus important est représenté par les chaînes de production et d'approvisionnement de produits agricoles de base¹⁶. Parmi les acteurs, appartenant à cette catégorie, on peut y trouver des producteurs de matières premières, des fournisseurs, des fabricants, des commerçants, des détaillants, des consommateurs, des financiers et des prestataires de services techniques.

Cette catégorie est fort variée en soi. Dans certaines régions de l'Amérique latine, les grandes entreprises du domaine de

l'agriculture commerciale qui produisent des denrées destinées à l'exportation – bien souvent à l'aide de fonds provenant de marchés financiers internationaux – sont de sérieux facteurs de déforestation et de dégradation. Ceci est très différent de la situation dans certaines régions du Bassin du Congo, où le recul des forêts est en grande partie la conséquence de petits producteurs et de subsistance qui écoulent des produits comme du charbon dans les marchés locaux, sans généralement avoir besoin de sources de financement importantes¹⁷. Par ailleurs, cette catégorie du secteur privé est, par ordre de grandeur, plus importante que la catégorie de ceux engagés dans la vente et la production de REC. Les valeurs de production annuelle estimées d'huile de palme, de bœuf et de soja se sont élevées à 31 milliards, 14 milliards et 47 milliards d'USD respectivement en 2011¹⁸. Les quelques efforts déployés pour inviter le secteur privé à prendre part au contexte de la REDD+ ont généralement été adressés au premier groupe d'acteurs, la possibilité d'engager le second groupe pour atteindre les objectifs de la REDD+ restant encore peu explorée.

La réussite de la REDD+ dépend en grande partie de ces deux groupes. Cela dit, il convient de préciser que cette division en groupes est simpliste et ne couvre pas chaque acteur pertinent du secteur privé. Par exemple, les acteurs du secteur privé engagés dans l'exploitation de produits forestiers non ligneux peuvent être des intendants forestiers importants qui ne sont pas responsables du recul de la forêt et n'appartiennent définitivement à aucune des catégories sus-citées.

Vu sous une perspective globale, le développement économique doit se dissocier de la consommation des ressources forestières pour que le succès de la REDD+ soit garanti. Un nouveau paradigme s'impose : les choix d'ordre économique et concernant le développement devront être différents de ceux autrefois pris par d'autres pays. Il s'agira de développer une nouvelle économie sobre en carbone et non extractive – indépendamment de la forêt – qui non seulement soit essentiellement durable d'un point de vue environnemental, mais qui soit également

viable sur les plans économique, social et politique. Il ne fait aucun doute que nombreux seront les acteurs du secteur privé qui joueront un rôle de premier rang dans la création de ce nouveau paradigme.

2. Pourquoi le secteur privé a-t-il une telle importance dans la planification et la mise en œuvre de la REDD+?

La relation déforestation-dégradation des forêts et développement économique remonte à bien des lustres. Au cours du siècle dernier, les taux élevés de déforestation et de dégradation forestière sont passés des climats tempérés aux tropiques¹⁹. Ce changement a bouleversé le paysage d'un grand nombre de forêts extrêmement riches en biodiversité et en carbone dans les pays avancés, sur lesquels comptent pour leur subsistance bon nombre des populations les plus démunies de la planète.

Par ailleurs, ce changement géographique du recul forestier s'est accompagné d'une hausse de l'économie de marché mondiale. Cette transition a permis au secteur privé de prendre des décisions plus libres sur l'utilisation des terres, rehaussant ainsi l'importance que peuvent avoir leurs décisions dans le domaine forestier. L'augmentation de la démographie et de la richesse dans le monde, à laquelle vient s'ajouter un bouleversement des schémas de consommation alimentaire et des carburants, indique que les pressions exercées sur les terres iront en s'intensifiant au cours des prochaines décennies²⁰. Il se pourrait que ces pressions soient exacerbées par des facteurs comme des changements structurels du cycle hydrologique²¹ et une dégradation continue des terres²².

Même si un certain nombre de sections du secteur privé contribuent de nos jours à la déforestation et à la dégradation dans bien des parties du monde, elles n'en sont pas moins - ainsi d'ailleurs que d'autres acteurs du secteur privé - une composante importante de la solution²³. En termes plus concrets, le secteur privé peut contribuer au succès de la REDD+ dans trois domaines clés: l'innovation, les investissements et la mise en œuvre.

- **Innovation:** Parmi les attributs les plus puissants du secteur privé il faut citer le développement et le déploiement de nouvelles technologies et innovations. Il est impératif que les entreprises commerciales réagissent aux pressions du marché et qu'elles restent concurrentielles dans un paysage écologique, juridique, réglementaire et fiscal en pleine évolution. Pour y parvenir, elles doivent intégrer des systèmes et mécanismes de pointe, un savoir-faire, des connaissances, des technologies et des pratiques inédites dans leurs activités pour optimiser leur efficacité, productivité et marges bénéficiaires. Ces compétences et capacités seront indispensables pour dissocier la croissance de la consommation des ressources et de la dégradation environnementale.
- **Investissements:** La transition vers une économie verte ne peut se faire sans apporter quelques changements structurels aux modèles de financement actuels et futurs. Le rapport « Pour une économie verte » du PNUE suggère qu'il faut prévoir un investissement supplémentaire annuel moyen de 40 milliards d'USD pour réduire de moitié la déforestation mondiale d'ici à 2030 et pour accroître le reboisement et le boisement de 140 % d'ici à 2050, par rapport au niveau





d'activité actuel²⁴. Compte tenu de la situation actuellement quelque peu difficile des finances publiques dans l'ensemble du monde, suite à plusieurs crises financières, un flux de capitaux privés seront essentiels si l'on veut atteindre ces objectifs.

- **Mise en œuvre:** Pour aboutir à des résultats concrets sur le terrain, l'innovation et les investissements doivent pouvoir s'appuyer sur plusieurs types de mise en œuvre. Au final, étant le plus grand exploitant des terres, le secteur privé sera activement impliqué dans les activités menées sur le terrain pour passer à une économie verte.

Si l'on désire libérer le potentiel du secteur privé, il est impératif de modifier le paradigme actuel et de faire face aux problématiques structurelles. Bien souvent, les indicateurs du marché - que peuvent influencer la question des subventions, de la fiscalité, des tarifications, des réglementations et des régimes fonciers - contribuent à faire de la déforestation une activité profitable²⁵. Pour que ce paradigme soit efficace, efficace et équitable, une coordination et une collaboration étroites s'imposent entre le secteur public, le secteur privé et la société civile.

3. Pour engager le secteur privé dans l'initiative REDD+

Pour inciter le secteur privé à adhérer puis à davantage participer à l'action REDD+, il est possible d'avoir recours à tout un ensemble d'interventions et d'activités, qui varieront en fonction des circonstances prévalant au plan national et aussi de la nature du secteur privé du pays considéré. Le processus d'engagement peut comprendre plusieurs phases, notamment l'identification des parties prenantes, le partage de l'information, la consultation et la création de partenariats²⁶. Cet engagement est capital car non seulement il garantit l'acceptation par toutes les parties concernées de l'action REDD+ et concrétise l'intérêt qu'elles portent à cette initiative, mais aussi car il établit des relations

de confiance et appuie la capacité des parties prenantes à participer au processus REDD+ et de le mener à bien de manière judicieuse et efficace.

Jusqu'à présent, l'implication directe du secteur privé dans la REDD+ a été pour ainsi dire quelque peu limitée, étant en grande partie orientée vers les marchés volontaires du carbone. Il n'en reste pas moins que l'on a constaté un engagement plus grand du secteur privé dans des activités connexes, comme les initiatives d'accréditation, des tables rondes et des moratoires sur les produits de base, qui ont toutes le potentiel de réduire la déforestation et la dégradation des forêts.

Les stratégies REDD+ nationales auront des retombées sur un grand segment du secteur privé, qui seront éventuellement assorties d'implications considérables pour les exploitants directs et indirects des terres. C'est pourquoi l'engagement se devra d'être plus ferme qu'il ne l'est à présent pour témoigner de l'hétérogénéité des activités du secteur privé au-delà des marchés du carbone. Un engagement pluriel du secteur privé est essentiel pendant la période de développement de la stratégie, ainsi que pendant la phase d'élaboration des politiques, pour s'assurer de la mise en place de mécanismes sociaux, financiers, économiques et politiques efficaces de sorte à pouvoir ralentir, arrêter et inverser le processus de perte de la couverture forestière.

Le Programme ONU-REDD peut miser sur la neutralité des Nations Unies pour faciliter, promouvoir et appuyer le dialogue sur les politiques de la REDD+. Il peut soutenir les pays participant à la REDD+ en sollicitant l'engagement du secteur privé, en organisant des dialogues avec les parties prenantes nationales, tout comme il peut appuyer les initiatives existantes dans le pays en contribuant au développement de cadres mutuellement acceptables en vue de l'avancement du processus REDD+. Le Programme ONU-REDD peut de surcroît offrir ses compétences dans une multitude de domaines appropriés et mobiliser les services de spécialistes, nationaux et

internationaux, pour optimiser le développement des capacités. Cet appui contribuera à l'élaboration de stratégies pratiques pour ralentir, arrêter et inverser le processus de perte de la couverture forestière.

4. Influence sur le comportement du secteur privé – Types d'interventions

Les interventions qui modifient l'incidence du secteur privé sur l'utilisation des terres sont variées; elles vont de l'application des politiques à la création d'instruments financiers, au développement de systèmes d'accréditation et autres interventions de caractère volontaire. Ces interventions influent sur le comportement selon des degrés distincts de légalité, de prix et de sensibilisation²⁷.

4.1 Interventions du secteur public

Les interventions du secteur public sont essentielles quand il s'agit de remédier aux défaillances des marchés, politiques et de gouvernance qui contribuent fortement à la déforestation et à la dégradation des forêts²⁸ dans le monde. Les interventions du secteur public, qui influencent le comportement du secteur privé, peuvent être regroupées en plusieurs grandes catégories renfermant toute une variété d'outils auxquels il est possible de faire appel. Comme c'est le cas quand on est confronté à un problème difficile, il n'existe pas un ensemble parfait d'interventions politiques; en fait, l'efficacité des interventions dépendra de leur degré d'adaptation au contexte local en toute satisfaction. Les quatre principales catégories sont explicitées ci-après:

- **Incitations:** Les mécanismes d'incitation peuvent se révéler positifs ou négatifs. Normalement, l'objectif d'une incitation est de diriger le comportement, mais en fait elle laisse la décision finale à l'acteur que l'on influence. Nous citerons ici quelques exemples d'intervention qui motivent les comportements respectueux des forêts: i) des incitations non financières, comme la clarification du régime foncier et l'octroi de droits clairement établis sur l'utilisation des terres²⁹; et ii) des incitations financières, éventuellement sous la forme de paiements anticipés, comme des subventions ou exemptions fiscales, ou des paiements basés sur les résultats, comme les paiements pour services environnementaux, qui peuvent inclure le carbone.
- **Instruments d'atténuation des risques:** Ceux-ci sont bien souvent fournis par la communauté internationale pour des raisons de développement ou de protection de l'environnement, dans le contexte d'une aide officielle au développement ou d'un financement international lié au climat. À défaut d'une réforme plus complète de l'économie dans son ensemble (voir « conditions propices »), ces outils stratégiques peuvent servir à réduire ou à partager les risques qui pèsent sur des activités bien précises. Parmi ces instruments, figurent les assurances contre les risques financiers, commerciaux et politiques, les garanties et autres instruments d'atténuation des risques³⁰.
- **Normes fondamentales de conduite:** Ces normes, applicables à un vaste éventail de scénarii en vue de prévenir l'introduction de pratiques insoutenables, concernent : les terres, quand elles sont développées par exemple





conformément à de normes établies dans le cadre d'un moratoire ou du Code forestier dans de nombreux pays; l'information, par exemple conformément à des normes obligatoires d'étiquetage et de présentation de rapports; le commerce, par exemple conformément à la Loi Lacey; et les finances, par exemple conformément à la réglementation financière ou des critères sociaux et environnementaux définis par des organisations comme le Programme ONU-REDD, la CCNUCC ou la Corporation financière internationale.

- **Conditions propices:** Les solutions d'atténuation – décrites ci-avant – sont des solutions à court terme ayant pour but d'attirer des investissements et d'établir un climat de confiance. Mais en fait, au long terme, uniquement les gouvernements nationaux peuvent intégrer les processus de réforme les plus fondamentaux dans les structures politiques, juridiques, économiques et sociétales, pour affronter les facteurs sous-jacents des catégories de risque pertinentes. Cette série d'interventions structurelles – plus que stratégiques – peut inclure les réformes institutionnelles et le renforcement des capacités, les investissements au profit de la recherche et le développement de l'infrastructure, une meilleure coordination entre les ministères et les organismes gouvernementaux, la création de systèmes d'information efficaces, les investissements au profit de l'éducation, un cadre juridique solide, une transparence accrue grâce à des cadres comptables et à la production de rapports, des moyens de faire appliquer la loi, des signes évidents d'une volonté politique bien déterminée et la consultation des parties prenantes³¹.

4.2 Interventions au niveau de l'offre et de la demande

Tenter d'identifier chaque intervention n'est pas toujours chose facile. Un autre moyen de catégoriser les interventions du secteur privé consiste à comparer les mesures axées sur l'offre à celles axées sur la demande. Les premières se rapportent aux mesures prises au moment de la production d'un produit de base, et les secondes au moment de

l'utilisation et de la consommation d'un produit de base. Comme c'est le cas quand on est confronté à un problème difficile, ces mesures sont moins efficaces quand elles sont prises séparément, et il y a de fortes chances d'obtenir des résultats positifs lorsqu'il est fait appel à un ensemble de politiques qui se renforcent mutuellement³².

- **Les interventions axées sur la demande:** Ces mesures peuvent aller des stratégies-coercitives (lois) aux stratégies persuasives (campagnes)³³. Elles ne peuvent pas avoir de répercussions directes sur la gouvernance de l'utilisation des terres mais, par contre, elles peuvent créer des signaux qui configurent la production et le commerce de produits de base respectueux des forêts. La législation en vigueur dans le secteur du bois se fait de plus en plus rigoureuse: la loi Lacey aux États-Unis, le projet de loi sur l'interdiction de l'abattage illégal en Australie et la Règlementation sur le bois illégal de l'UE, interdisent tous l'importation de bois illégalement abattu. Le secteur public peut aussi avoir recours à des mesures non législatives pour modifier la demande, comme appliquer des politiques d'acquisition de produits ligneux provenant d'exploitations légales ou durables, comme le font plusieurs gouvernements européens. Quelques segments du secteur privé peuvent également jouer un rôle au niveau des mesures axées sur la demande, ce qui peut être le cas de consommateurs qui exigent l'application de normes de certification des produits de base (par ex. le Forest Stewardship Council pour le bois, la Roundtable on Responsible Soy Association pour le soja, la Roundtable on Sustainable Palm Oil pour l'huile de palme), des contributions volontaires soit à l'échelle internationale – comme le Consumer Goods Forum qui promet d'atteindre un taux net de déforestation zéro d'ici à 2020³³ - , soit au niveau national, comme les 2 800 membres de l'Association des supermarchés brésiliens qui ont interdit la vente de bœuf en provenance des forêts tropicales illégalement défrichées³⁵, et les initiatives de vulgarisation volontaire comme le *Forest Footprint Disclosure Project*³⁶.

- **Les interventions axées sur l'offre:** Ces mesures sont appliquées dans des pays abritant des forêts, principalement en amont des chaînes d'approvisionnement. Ces mesures peuvent être de nature juridique - par exemple, élucider des conflits et résoudre des questions concernant le régime foncier, affronter les obstacles bureaucratiques aux changements et clarifier les réglementations contradictoires et embrouillées - ; de nature technique - par exemple, offrir des services de vulgarisation et d'appoint et une aide aux exploitants agricoles pour leur permettre de passer à des méthodes de production plus durables; de nature spatiale - par exemple, cartographier et planifier les paysages; de nature financière - par exemple, faciliter et accroître l'accès aux subventions, prêts et investissements ou supprimer les incitations perverses destinées à des activités menant à la disparition de la couverture forestière; de nature informationnelle - par exemple, fournir des informations sur les tendances des marchés et environnementales pour aider à prendre des décisions correctes; de nature technologique - par exemple, distribuer des systèmes de paiement mobiles ou utiliser des outils de cartographie; ou des mesures concernant la réforme de la gouvernance et des institutions et l'amélioration de l'application des lois dans un but de réduire les activités illégales.

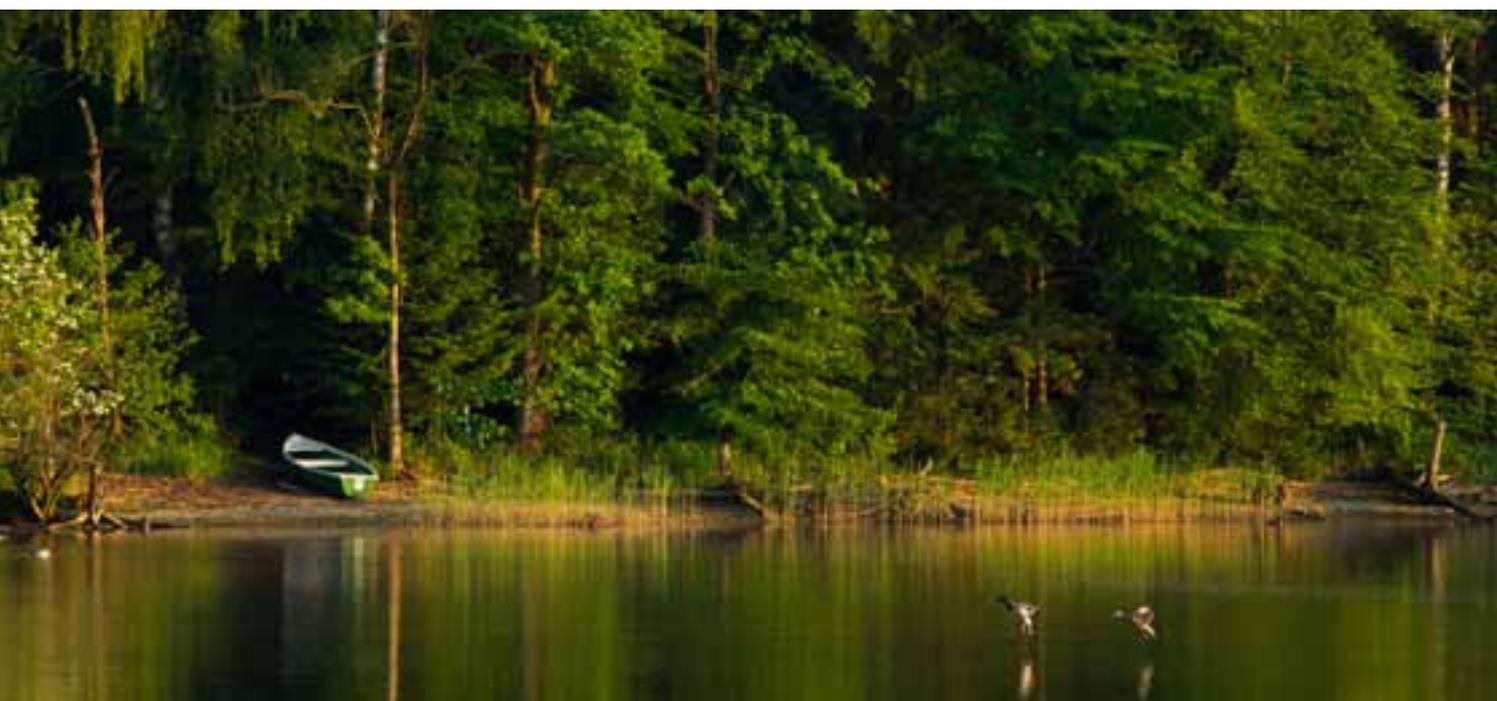
Il n'est pas nécessaire et généralement pas recommandé que ces interventions aient lieu de manière isolée. Par exemple, des mesures introduites au titre du Plan d'action du Brésil pour la prévention et le contrôle de la déforestation en Amazonie légale prévoient des initiatives comme l'amélioration de la coordination interministérielle, la surveillance des forêts en temps réel,

l'expansion des territoires protégés, l'application prioritaire de mesures plus strictes dans des municipalités particulièrement vulnérables, la révision de la législation environnementale et une politique de crédit rural conforme aux normes environnementales. Des plates-formes comme le Green Commodities Facility du PNUD sont d'autres moyens de regrouper une grande part de ces éléments au niveau national³⁷. La participation du PNUD dans l'initiative pour l'Huile de palme durable d'Indonésie est un exemple pratique de l'engagement des parties prenantes au sujet d'un produit de base qui renferme des risques pour la forêt au niveau du pays³⁸.

5. Le rôle potentiel des intermédiaires financiers pour faire face aux facteurs de déforestation et de dégradation des forêts

Les intermédiaires financiers (IF) remplissent tout un ensemble de fonctions essentielles pour permettre le bon fonctionnement des grands segments du secteur privé (y compris les deux catégories décrites ci-avant)³⁹. Ils sont indispensables à la marche de la plupart des chaînes d'approvisionnement de produits de base mondiales qui sont causes de la déforestation et de la dégradation des forêts. Maintes activités physiques, liées à l'utilisation des terres, comme la culture, la récolte ou la commercialisation, ont généralement besoin d'avoir recours à une ou plusieurs transactions financières. Dès lors, les changements de modus operandi des IF ainsi que leurs nouvelles approches en termes de politiques de prêt et de décisions d'investissement et de suscription, peuvent avoir une influence considérable sur le comportement des acteurs du secteur privé tout au long des différentes chaînes d'approvisionnement mondiales de produits de base.





Les exemples ci-après témoignent des différents recours qu'utilisent les IF pour contribuer au ralentissement, à l'arrêt et à l'inversion du processus de perte de la couverture forestière, grâce à l'influence qu'ils exercent sur le comportement du secteur privé.

Banques

L'un des principaux rôles des banques est de prêter de l'argent à ses clients ou « d'octroyer des crédits ». Elles offrent également une grande variété de services qui peuvent avoir des incidences sur le comportement, comme vérifier la solvabilité des sociétés, aider les entreprises à lever des fonds sur les marchés financiers et offrir des services-conseils. Les deux études de cas suivantes sont des exemples des différentes approches que les banques adoptent pour directement ou indirectement influencer le comportement:

- Les politiques de prêt rural dans l'Amazonie brésilienne (normes fondamentales de conduite)⁴⁰: Les taux de déforestation brésiliens ont considérablement chuté en Amazonie au cours de la seconde moitié des années 2000, atteignant un maximum de 27 000 km² en 2004 à 5 000 km² en 2011⁴¹. Deux explications sont possibles: soit la chute des prix des produits de base agricoles a mis un frein au défrichement des zones forestières pour l'expansion des terres de culture, soit les politiques de conservation introduites après 2004 ont porté leurs fruits. Une analyse, réalisée par l'Initiative pour des politiques climatiques (CPI – Climate Policy Initiative), indique que les politiques introduites aux fins de conservation ont permis de réduire à peu près de moitié le taux de déforestation.

Une des politiques introduites en 2008, la Résolution 3545 de la Banque centrale du Brésil, a mis les emprunteurs des communautés rurales du biome de la forêt amazonienne

dans l'obligation de présenter des preuves attestant leur respect des réglementations environnementales. Au Brésil, les emprunts ou les crédits ruraux représentent un mécanisme majeur de soutien de l'agriculture, et le ministère de l'Agriculture estime que 30% environ des ressources d'un exploitant agricole, au cours d'une année de récolte type, proviennent d'emprunts ruraux. L'analyse de cette politique par la CPI a permis de constater qu'elle était plus rentable dans des zones où prédominait l'élevage de bétail sur la production agricole. Selon les estimations, l'octroi des crédits ruraux contractés a diminué entre 2008 et 2011 d'un montant de 2,9 milliards BRL (1,4 milliard d'USD) en raison des restrictions imposées par la Résolution 3545. Ceci a permis d'éviter le déboisement d'environ 2 700 km², ce qui représente une réduction de 15% de déforestation au cours de la période observée.

- Programme de garantie de prêts de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) (instrument d'atténuation des risques)⁴²: L'Autorité de crédit au développement (DCA - Development Credit Authority) de l'USAID propose des garanties de prêts pour encourager les institutions financières peu disposées à prendre des risques à octroyer des crédits aux emprunteurs solvables mais mal desservis dans les pays en développement. Ce programme, en place depuis 1999, a débloqué plus de 2,3 milliards d'USD en financement privé par le biais de 200 institutions financières locales, dans 64 pays. Ces garanties de prêts, qui peuvent couvrir jusqu'à 50% des pertes potentielles aux quelles sont exposés les banques ou les investisseurs locaux, sont assujetties à de rigoureux critères sociaux et environnementaux.

Les garanties peuvent couvrir un prêt individuel ou un portefeuille de prêts et avoir un considérable effet de levier, en aidant à débloquer des investissements du secteur privé pour stimuler les objectifs de développement. Depuis la création du programme DCA en 1999, on a assisté à la mobilisation de fonds du secteur privé s'élevant en moyenne à 28 dollars pour chaque dollar dépensé par le gouvernement américain. Bien que la DCA cible déjà, entre autres activités, l'agriculture, cet organisme n'est pas utilisé dans le cas de la REDD+. En fait, cette pertinence de la DCA en ce qui concerne des fonds REDD+ demande à être davantage étudiée. Les programmes de garantie de prêts pourraient permettre d'élargir les offres de crédits aux secteurs économiques clés, pour lesquels l'accès à des fonds constitue l'un des obstacles à une transition vers une production plus durable⁴³.

Investisseurs institutionnels

Les investisseurs institutionnels sont les propriétaires ultimes d'une grande proportion du capital-actions de sociétés cotées en Bourse. À ce titre les décisions qu'ils prennent en termes d'investissement et leurs pratiques d'actionnariat peuvent avoir une influence considérable sur la bonne marche des sociétés dont ils sont propriétaires et dans lesquelles ils investissent des fonds. L'étude de cas ci-après explique comment les investisseurs institutionnels peuvent promouvoir des changements au sein des sociétés.

- Les investissements dans l'huile de palme du *Government Pension Fund Global* (GPF) de Norvège:⁴⁴ le Fonds d'investissement souverains de la Norvège, connu sous le sigle GPF, est l'un des fonds les plus importants du monde. Récemment, deux organismes non gouvernementaux norvégiens, Rainforest Foundation Norway et Friends of the Earth Norway, ont fait pression sur le GPF pour qu'il réduise ses investissements dans les sociétés de secteurs sensibles qui peuvent contribuer au recul des forêts, comme celles engagées dans la production d'huile de palme et dans la production de bœuf en Amazonie. Le rapport de 2012 du GPF affirme que la déforestation est à présent une composante explicite de la stratégie de gestion des risques sociaux et environnementaux du fonds. Grâce à cette nouvelle stratégie, le GPF a désinvesti autour de 300 millions d'USD investis en actions dans 23 sociétés qui, à son avis, produisaient de l'huile de palme écologiquement non viable. Il envoie ainsi un message ferme et clair à la fois au secteur de l'huile de palme et à d'autres investisseurs, à savoir que les responsables de vastes sommes de financement institutionnel s'attendent à ce que les normes en matière de garanties sociales et environnementales soient chaque fois plus rigoureuses, et que les modèles d'activité basés sur le recul des forêts étaient inacceptables pour les investisseurs responsables.

Conclusion

Un changement vers une économie verte est l'unique piste de progression du développement durable à long terme; une approche de statu quo n'est absolument pas une option viable. La REDD+ est une composante essentielle de l'économie verte, et l'engagement et l'implication du secteur privé est une condition préalable du succès de la REDD+. Si l'on manque de donner la priorité à un engagement ferme, il y a de grandes chances que les mécanismes sociaux, financiers, économiques et politiques, spécialement conçus pour réduire le processus de perte de la couverture forestière, se révèlent inefficaces, entraînant une perte de temps précieux auquel viendra s'ajouter un épuisement du capital humain, politique et financier.

Le Programme ONU-REDD s'engage à aider les pays aspirant à la REDD+ à collaborer avec des parties prenantes clés, ainsi qu'avec le secteur privé. Il est en mesure de jouer un rôle de rassembleur et de catalyseur pour établir des relations de confiance et consensuelles, et aussi pour renforcer les capacités et les connaissances. Le Programme attire la participation du secteur privé à travers des dialogues sur le plan national avec des parties prenantes dans plusieurs pays pilotes et grâce à la tenue d'événements au niveau régional et mondial. Il a l'intention de continuer à aider les pays partenaires au programme REDD+ à combler les lacunes qui existent en terme de perspective entre le secteur privé et d'autres acteurs participant à la REDD+.



Remerciements

Les auteurs tiennent à exprimer leur gratitude pour leurs commentaires et contribution à: Emily Brickell (Institut du développement d'Outremer), Tim Clairs (PNUD), Anna Creed (qui œuvre auprès de l'Ambassadeur itinérant pour l'Initiative des Trois Bassins), Thomas Enters (PNUE), Julie Greenwalt (PNUE), Kimberly Todd (PNUD), Okwen TenjohOkwen (FAO) and Tiina Vahanen (FAO).

Notes de fin de page

¹ REDD+ signifie Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, et englobe le rôle de la préservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.

² Le terme « perte de la couverture forestière » sera utilisé dans le corps du présent document pour désigner la déforestation et la dégradation des forêts.

³ PNUE. 2011. Pour une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté.

⁴ Malgré le degré d'incertitude qui règne quant à la valeur des services écosystémiques des forêts, on se veut prudent et calcule les estimations en trillions de dollars américains (PNUE 2011). Dans le cas des cadres de compatibilité actuels, ces valeurs ne sont pas saisies dans des systèmes comptables nationaux. Cela dit, la FAO signale que les valeurs et les services mesurables en termes monétaires sont importants. En 2006, l'industrie forestière a contribué à 468 milliards d'USD environ ou à un pour cent de la valeur brute mondiale ajoutée au produit intérieur brut (PIB) mondial. FAO. Situation des forêts du monde 2009.

⁵ FAO. 2010. Évaluation des ressources du monde.

⁶ Rockström, J et al. 2009. *Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity*. Ecology and Society 14 (2): 32.

⁷ Eliasch, J. 2008. The Eliasch Review- climate change: Financing global forests.

⁸ Par exemple, une étude réalisée par la TEEB for Business Coalition indique que l'élevage de bétail (« ranching ») et l'exploitation agricole en Amérique du sud engendrent des revenus de 16,6 milliards d'USD alors qu'ils ont un coût sur le capital naturel de 312,1 milliards d'USD. Trucost 2103. Natural Capital at Risk : The Top 100 Externalities of Business.

⁹ Selon la définition du PNUE, une économie verte est une économie dont la vocation est d'améliorer le bien-être des individus et l'équité sociale, tout en atténuant considérablement les risques environnementaux et en réduisant les pénuries écologiques. Il s'agit d'une économie sobre en carbone, économe en ressources et inclusive d'un point de vue social. PNUE. 2011. Pour une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté.

¹⁰ International Sustainability Unit. 2012. Interim REDD+ Finance, Current Status and Ways Forward for 2013-2020.

¹¹ Nations Unies. 2009. Directives en matière de coopération entre les Nations Unies et le secteur privé.

¹² Pour avoir une définition du secteur informel, se reporter au rapport CLS. 2003. Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel.

¹³ Ces deux grands groupes ne s'excluent pas mutuellement – un exploitant agricole peut avoir la capacité à la fois de gérer les facteurs de déforestation et de mettre en œuvre des activités qui produisent des réductions d'émissions certifiées par exemple.

¹⁴ Ecosystem Marketplace. 2012. State of the Forest Carbon Markets 2012: Leveraging the Landscape.

¹⁵ Ces facteurs sont responsables du recul de la forêt.

¹⁶ Selon les estimations l'agriculture serait le facteur direct d'environ 80 % de la déforestation mondiale (Kissinger *et al.* 2012). Le soja, l'huile de palme et le bétail sont des produits de base clés qui sont les causes de la perte de la couverture forestière dans le domaine agricole, mais d'autres secteurs comme l'extraction minière et la construction contribuent aussi fortement à la déforestation. Kissinger *et al.* 2012. Drivers of Deforestation and Forest Degradation: A Synthesis Report for REDD+ Policy Makers.

¹⁷ La valeur des produits provenant de petits producteurs peut être considérable. Par exemple, selon les estimations le secteur de la fabrication de charbon de bois en République démocratique du Congo engendre des revenus annuels de plus d'un (1) milliard d'USD. Debroux, L. et al. 2007. Drivers of Deforestation and Forest Degradation: A Synthesis Report for REDD+ Policy Makers...

¹⁸ Global Canopy Programme. 2012. The Little Forest Finance Book.

¹⁹ FAO. 2012. State of the World's Forests 2012.

²⁰ PNUE. 2011. Pour une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté.

²¹ Bates et al. 2008. Changement climatique et l'eau. Rapport technique du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, Secrétariat de l'IPCC.

²² PNUE. 2012. Cinquième rapport sur les perspectives écologiques de la planète (GEO-5) : Résumé à l'intention des décideurs.

²³ Entre 300 et 500 sociétés contrôlent à peu près 70 % des chaînes d'approvisionnement de 15 des produits de base essentielles du monde pouvant, de ce fait, exercer une influence variée sur les modalités de fonctionnement des dites chaînes. WWF. 2012. Better Production for a Living Planet.

²⁴ PNUE. 2011. Pour une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté.

²⁵ TEEB. 2010. L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité : Prise en compte de l'économie de la nature : Une synthèse de l'approche, des conclusions et des recommandations du rapport TEEB.

²⁶ CIF Learning. 2013. Incentivizing the Involvement of the Private Sector in REDD+.

²⁷ Pour un examen détaillé du nombre d'interventions possible et de leur portée, se reporter à Whitley, S. 2013. *At cross-purposes: subsidies and climate compatible investment*.

²⁸ Kissinger et al. 2012. Drivers of Deforestation and Forest Degradation: A Synthesis Report for REDD+ Policy Makers. Pour un examen détaillé de la nécessité d'une intervention publique, se reporter à Creed, A. 2013. *Halting and Reversing Forest Loss at Jurisdictional Scale: How Interim Climate Finance can Incentivise the Private Sector*.

²⁹ L'octroi de droits sur les terres peut être perçu comme constituant une condition propice.

³⁰ Pour plus d'informations sur les différents produits d'atténuation des risques, se reporter au Chapitre 4 de *The Forest Investment Report* de Gaines et Grayson. 2009. *Forum for the Future*.

³¹ Kissinger et al. 2012. Drivers of Deforestation and Forest Degradation: A Synthesis Report for REDD+ Policy Makers.

³² Il est bon de préciser la présence de difficultés associées à la mesure de l'efficacité d'une intervention. Ceci peut être dû au manque de données empiriques et au risque de fuites (ou déplacement) vers une autre région.

³³ L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED). 2013. *Demand-side interventions to reduce deforestation and forest degradation*.

³⁴ Le *Consumer Goods Forum* est un réseau industriel mondial de haut niveau qui comprend plus de 400 détaillants, prestataires de service et autres parties prenantes, avec des ventes combinées d'une valeur de 2,5 trillions d'euros.

³⁵ Pour de plus amples informations, consulter le site: www.abras.com.br/supermercadosustentavel/seguranca-alimentar/carne/ministerio-publico-federal-e-abras-assinam-termo-de-cooperacao-tecnica-pela-pecuaria-sustentavel/

³⁶ Le projet Forest Footprint Disclosure a fusionné avec le projet Carbon Disclosure en février 2013.

³⁷ Pour en savoir davantage sur la Green Commodities Facility du PNUD, consulter le site: www.greencommodities.org/

³⁸ Pour en savoir davantage sur l'Initiative Huile de palme durable d'Indonésie, consulter le site : www.undp.or.id/press/view.asp?FileID=20121220-1&lang=en

³⁹ Bien que les IF préfèrent une exposition aux activités au point où il est possible d'évaluer clairement les risques, ceci n'est pas incompatible avec les programmes nationaux de la REDD+. Pour un examen détaillé, se reporter à l'International Sustainability Unit. 2012. *REDD+ and the Agricultural Drivers of Deforestation*.

⁴⁰ Les informations concernant cette étude de cas sont extraites du document *Climate Policy Initiative*. 2013. *Does Credit Affect Deforestation? Evidence from a Rural Credit Policy in the Brazilian Amazon*.

⁴¹ Pour les données officielles, se reporter au site : www.obt.inpe.br/prodes/index.php

⁴² Pour davantage d'information sur l'Autorité de crédit au développement de l'USAID, consulter le site : www.usaid.gov/dca/dca-impact-brief

⁴³ Pour davantage d'informations sur les études de cas dans lesquelles l'accès au financement fait partie de l'obstacle à franchir pour parvenir à une méthode de production plus durable, se reporter à l'International Sustainability Unit. 2012. *REDD+ and the Agricultural Drivers of Deforestation*.

⁴⁴ Les informations concernant cette étude de cas proviennent de la Rainforest Foundation Norway. 2013. *Beauty and the Beast. Norway's investments in rainforest protection and rainforest destruction*.

Crédits photos

© UN Photo/Wolff; © UN Photo/R Kollar;

© UN Photo/Lamphay Inthakoun

© FAO/Roberto Faidutti; © FAO/Mette Loyche Wilkie

Images obtenues auprès de: www.un.org/; www.fao.org

Secrétariat du Programme ONU-REDD

Maison internationale de l'environnement
11-13 Chemin des Anémones
CH-1219 Châteline, Genève, Suisse

un-redd@un-redd.org

www.un-redd.org



PROGRAMME
ONU-REDD



Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement